



GAP - Good Animal Practice®

Bonnes pratiques animales - BPA^{MD}

Le CONSEIL CANADIEN DE PROTECTION DES ANIMAUX (CCPA) certifie qu'en date du 8 DÉCEMBRE 2014, le programme de soin et d'utilisation des animaux de l'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL est en accord avec les normes de Bonnes pratiques animales - BPA^{MD} du CCPA. Le CCPA prévoit effectuer la prochaine visite d'évaluation régulière en 2017, et le processus subséquent de certification devrait être complété dans les 15 mois suivant cette visite.

The CANADIAN COUNCIL ON ANIMAL CARE (CCAC) certifies that, as of DECEMBER 8, 2014, the animal care and use program at UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL is in accordance with the standards of GAP - Good Animal Practice®. The next regular CCAC assessment visit is scheduled for 2017, and the subsequent certification process is scheduled to be completed within 15 months of that assessment visit.

Louise Desjardins, M. Sc., Ph. D., Directrice générale/Executive Director

